



Conseil de la Ville

Règlement RV-2024-34-62 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Grille des spécifications applicable à la zone M2141

La grille des spécifications applicable à la zone M2141, annexée au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifiée par :

- 1° la suppression de la ligne afférente au groupe d'usages « P1 »;
- 2° l'ajout des classes d'usages « P104 », « P107 » et « P108 », ainsi que des spécifications afférentes à celles-ci indiquées à l'annexe A du présent règlement.

2. Grille des spécifications applicable à la zone M2171

La grille des spécifications applicable à la zone M2171, annexée au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifiée par :

- 1° la suppression de la ligne afférente au groupe d'usages « P1 »;
- 2° l'ajout des classes d'usages « P104 », « P107 » et « P108 », ainsi que des spécifications afférentes à celles-ci indiquées à l'annexe B du présent règlement.

3. Grille des spécifications applicable à la zone M2174

La grille des spécifications applicable à la zone M2174, annexée au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifiée par :

- 1° la suppression de la ligne afférente au groupe d'usages « P1 »;
- 2° l'ajout des classes d'usages « P104 », « P107 » et « P108 », ainsi que des spécifications afférentes à celles-ci indiquées à l'annexe C du présent règlement.

4. Grille des spécifications applicable à la zone M2177

La grille des spécifications applicable à la zone M2177, annexée au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifiée par :

- 1° la suppression de la ligne afférente au groupe d'usages « P1 »;
- 2° l'ajout des classes d'usages « P107 » et « P108 », ainsi que des spécifications afférentes à celles-ci indiquées à l'annexe D du présent règlement.

5. Grille des spécifications applicable à la zone M2185

La grille des spécifications applicable à la zone M2185, annexée au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifiée par :

- 1° la suppression de la ligne afférente au groupe d'usages « P1 »;

- 2° l'ajout des classes d'usages « P104 », « P107 » et « P108 », ainsi que des spécifications afférentes à celles-ci indiquées à l'annexe E du présent règlement;
- 3° le remplacement, dans la case « Note Usage », de « et P1 » par « , P104, P107 et P108 ».

6. Grille des spécifications applicable à la zone M2188

La grille des spécifications applicable à la zone M2188, annexée au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifiée par :

- 1° la suppression de la ligne afférente au groupe d'usages « P1 »;
- 2° l'ajout des classes d'usages « P104 », « P107 » et « P108 », ainsi que des spécifications afférentes à celles-ci indiquées à l'annexe F du présent règlement.

7. Grille des spécifications applicable à la zone M2905

La grille des spécifications applicable à la zone M2905, annexée au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifiée par :

- 1° la suppression de la ligne afférente au groupe d'usages « P1 »;
- 2° l'ajout des classes d'usages « P104 », « P107 » et « P108 », ainsi que des spécifications afférentes à celles-ci indiquées à l'annexe G du présent règlement;
- 3° le remplacement, dans la case « Note Usage », de « et P1 » par « , P104, P107 et P108 ».

8. Grille des spécifications applicable à la zone M2906

La grille des spécifications applicable à la zone M2906, annexée au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifiée par :

- 1° la suppression de la ligne afférente au groupe d'usages « P1 »;
- 2° l'ajout des classes d'usages « P104 », « P107 » et « P108 », ainsi que des spécifications afférentes à celles-ci indiquées à l'annexe H du présent règlement.

Adopté le 23 septembre 2024

(signé) Gilles Lehouillier

Gilles Lehouillier, maire

(signé) Marlyne Turgeon

Marlyne Turgeon, greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 31 OCTOBRE 2024

Généré le 2024-08-28

Généré le 2024-08-28

Général
2024-08-28

